

**NOTIFICATION DE MISE EN PLACE ET D'EVACUATION DES POULES
RÉPRODUCTRICES**

I. RUBRIQUE À REMPLIR PAR LE MULTIPLICATEUR: MENTIONNER LA MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE TOURNEE DE PRODUCTION (au plus tard 15 jours après la mise en place)

Nom et adresse de l'exploitation de reproduction:	
Numéro d'agrément de l'exploitation de reproduction :	
Nombre initial des poules :	
Date de naissance :	
Date de mise en place :	
Numéro d'agrément du couvoir d'origine :	
Nom ou numéro d'agrément de l'exploitation d'élevage :	
Sorte, catégorie et type volaille :	O poules reproductrices type 'chair', marque : O autre :
Numéro(s) d'agrément du/des couvoir(s) qui achètent les œufs à couvrir :	
Date prévue pour l'évacuation des poules :	
Dressé le :/...../20.....

II. CONFIRMATION PAR LE SERVICE COMPÉTENT

La notification mentionnée ci-dessus a été enregistrée le:/...../20.....
Nom responsable :	

III. RUBRIQUE À REMPLIR PAR LE MULTIPLICATEUR : MENTIONNER L'EVACUATION DE LA TOURNEE DE PRODUCTION

La tournée de production mentionnée ci-dessus a été évacuée le:/...../20.....
---	---------------------

IV. CONFIRMATION PAR LE SERVICE COMPÉTENT

La notification mentionnée ci-dessus a été enregistrée le/...../20.....
Nom responsable :	

A communiquer à : Fédération Nationale d'Aviculteurs professionnels asbl - à l'attention de Mme K. Langendries
e-mail: info@pluimvee.be